

# Annuaire suisse de politique de développement

| 2003 |



institut universitaire  
graduate institute  
d'études du développement  
of development studies

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET  
COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DEVELOPMENT.COM

CD-ROM INCLUS

---

# Table des matières

---

## Ouvertures 3

---

Pas sans nos langues  
*Alpha Oumar Konaré* XI

La perspective d'un avenir meilleur pour tous  
*Walter Fust* XIII

---

## 1. Fracture numérique : nouvel enjeu pour la coopération internationale

---

Les promesses d'une prospérité virtuelle  
*Marie Thorndahl* 3

**Eclairages** Fracture numérique : un concept boiteux ?  
*Daniel Pimienta* 27

    Pour une approche africaine des technologies de l'information  
    *Sylvestre Ouédraogo* 31

    Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques  
    *Partha Pratim Sarker* 35

    E-commerce : du mirage économique au miracle social  
    *Benoît Vulliet* 39

---

## 2. Applications et pratiques au Sud

---

La coopération à l'assaut de l'Afrique subsaharienne  
*Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntambue-Tschimbulu* 45

**Eclairages** Les technologies de l'information au Burkina Faso : une course de fond  
*Sylvestre Ouédraogo* 77

    Infocentres villageois au Sud de l'Inde : l'humain avant l'outil  
    *Michel Egger* 81

    Téléservices au Mali : l'art du détournement  
    *Jean-François L'haire et Ousmane Ly (propos recueillis par Marie Thorndahl)* 85

    Radio, Internet et satellite au Sénégal pour lutter contre les feux de brousse  
    *Martin Faye* 89

---

### 3. Politique et actions de la Suisse

---

Swisscom, l'UIT et la coopération au développement : le néolibéralisme contre la solidarité <i>Michel Egger et Jean-Louis Fullsack</i>	95
« Plus que la fracture, c'est l'opportunité numérique qui importe » <i>Hamadoun Ibrahim Touré (propos recueillis par Michel Egger)</i>	113
<b>Eclairages</b> La société de l'information : l'affaire de tous <i>Marc Furrer</i>	123
Les technologies de l'information relèvent de l'économie privée <i>René Buholzer</i>	127
Une société de l'information équitable : une question de volonté politique <i>Chantal Peyer</i>	131
DDC : une approche centrée sur les populations <i>Gerolf Weigel</i>	135
Helvetas : vers des technologies participatives <i>Marc Steinlin</i>	141
Pain pour le prochain : pour une communication équitable <i>Christoph Stückelberger</i>	145
ETIC : partenariat Nord-Sud et coopération décentralisée <i>Pape Ndiaye Diouf</i>	149
La Suisse et le Sommet mondial sur la société de l'information : défis et déficits <i>Fabrice Boulé</i>	151

---

### 4. Le Sommet mondial sur la société de l'information

---

La société mondiale de l'information : visions, peuples et pouvoirs <i>Cees J. Hamelink</i>	159
<b>Eclairage</b> Droits d'auteur : vers une nouvelle forme de colonialisme <i>Brian Wafawarowa</i>	185
Gouvernance de l'Internet : une centralisation du pouvoir inquiétante <i>Stéphane Koch</i>	189
La bataille des logiciels libres <i>Bernard Lang</i>	195
Financements et partage des richesses : des sujets tabous <i>Marie Thorndahl</i>	201
La société civile enlisée dans le système <i>Sean O'Siochru et Bruce Girard</i>	207
<b>Eclairage</b> La société civile, acteur clé de la société de l'information <i>Adama Samassékou</i>	219
Cyber-Léviathan <i>Mateo Cueva</i>	223

---

# Les promesses d'une prospérité virtuelle

Marie Thorndahl\*

---

**L**es technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues centrales dans les discours sur le bien-être collectif. La promesse d'une abondance immatérielle – en informations, loisirs et savoirs – structure les débats sur le développement et donne naissance à de nouveaux concepts comme fracture numérique, e-readiness, e-veloppement. Ces nouvelles perspectives offrent un bain de jouvence à la coopération internationale. La « bonne vie pour tous » redevient possible, à condition que les pays pauvres adoptent et intègrent les TIC à tous les domaines traditionnels du développement : économie, santé, éducation, politique, gestion de l'environnement, etc.

*Ces espoirs vont de pair avec des menaces envers les réfractaires au progrès : ne pas se connecter est se condamner à rester à la marge de cette « société globale de l'information » que l'on promet prospère et démocratique. Internet, qui n'était qu'un outil de communication, devient un nouveau besoin de base qu'il est urgent de satisfaire. L'intégration des TIC dans les discours sur le développement s'avère un formidable vecteur pour recycler des visions évolutionnistes et technicistes que l'on croyait obsolètes.*

*Inscrire les TIC dans l'histoire de la coopération permet de donner un éclairage sur ce qui est nouveau et sur ce qui l'est moins. A force de trop vouloir singulariser les TIC, on oublie que le transfert de technologies, comme vecteur du développement des pays du Sud, appartient à l'histoire ancienne. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'histoire bégaie. Pourquoi les TIC ont-elles pris tant d'importance pour la coopération au développement ? Quelle est l'influence de cette coopération sur la géographie, les contenus et les usages des réseaux électroniques ? Quels sont les valeurs et les intérêts véhiculés par les activités entreprises au nom de « la lutte contre la fracture numérique » et comment ces activités s'articulent-elles avec le phénomène plus large de la mondialisation ? Finalement, doit-on encore se préoccuper de développement alors que nous sommes tous appelés à nous réunir dans la société de l'information ?*

*La société de l'information semble d'abord être une opportunité pour les organisations internationales qui y trouvent de nouveaux enthousiasmes et des légitimités d'agir. Mais ce renouveau risque d'être de courte durée. S'il y a fracture numérique il y a aussi – et surtout – un fossé entre les discours qui misent sur les effets extraordinaires des TIC pour le plus grand nombre et la réalité de ces technologies qui continuent à se façonner selon des lignes très mercantiles et inégalitaires.*

\* Socio-économiste, France.

*La coopération internationale est à la fois spectatrice et actrice de ces tendances. Sans réelle prise sur les réseaux et sous couvert de discours altruistes, elle se transforme souvent en promoteur des intérêts des entreprises privées. Au-delà des partenariats publics-privés et de l'ouverture des marchés des télécommunications dans les pays du Sud, point de salut. Les faillites de la nouvelle économie et les banqueroutes boursières sont niées pour continuer à faire vivre le mythe d'une communauté d'intérêts entre inforiches et infopauvres autour d'une prospérité bientôt partagée.*

*Comment résister au sentiment ordinaire qui consiste à se penser toujours à un tournant de l'histoire ?*

Gilbert Rist<sup>1</sup>

«Ne pas être connecté à Internet, ou l'être superficiellement, c'est se faire marginaliser dans le système planétaire en réseaux. Se développer sans Internet aujourd'hui, ce serait comme s'industrialiser sans électricité hier. C'est pourquoi les fréquentes déclarations qui préconisent de commencer par les "vrais problèmes du tiers-monde" – c'est-à-dire la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, etc., avant d'en venir à Internet – traduisent une incompréhension profonde des problèmes actuels du développement.»<sup>2</sup>

La critique du sociologue Manuel Castells paraît sévère. Les institutions qui s'échinent à promouvoir des secteurs longtemps considérés comme vitaux pour le développement humain – en y consacrant du temps, de l'argent et des compétences professionnelles – seraient, avec l'essor d'Internet, «à côté de la plaque».

Un rapide survol des discours produits par les Nations unies montre toutefois que cette critique n'est qu'apparente et qu'elle alimente le moulin de la coopération internationale. Lorsque le secrétaire général Kofi Annan déclare que les technologies de l'information et de la communication «sont une force puissante qui peut et doit être mobilisée pour notre mission globale de paix et de développement. C'est une question éthique et économique ; sur le long terme, la nouvelle économie ne peut être productive et durable que si elle s'étend dans le monde et répond aux besoins et demandes de toute la population»<sup>3</sup>, ne dit-il pas à peu près la même chose ?

Face à l'augmentation des inégalités dans le monde, c'est plutôt une bonne nouvelle que les Etats – à travers les organisations de coopération internationale qu'ils mandatent – souhaitent mettre les nouvelles technologies au service des «principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité»<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Rist Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, pp. 344-345.

<sup>2</sup> Castells Manuel, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001, p. 326.

<sup>3</sup> Kofi Annan's *IT Challenge to Silicon Valley*, November 5, 2002, <[http://news.com.com/2010-1071-978578.html?tag=rc\\_spec](http://news.com.com/2010-1071-978578.html?tag=rc_spec)>.

<sup>4</sup> Nations unies, Résolution adoptée par l'Assemblée générale, *Déclaration du Millénaire*, New York, 8 septembre 2000.

Internet et, plus généralement, les technologies numériques de l'information permettent de traiter et de stocker des masses énormes d'information et de les faire circuler très rapidement à travers les réseaux électroniques<sup>5</sup>. Pourquoi et comment ces technologies sont-elles appelées à renforcer la solidarité mondiale ?

Alors que la coopération internationale s'est construite sur l'espoir d'étendre le bien-être matériel aux populations du monde, pourquoi et comment veut-elle agir sur cet immatériel que sont l'information et la communication ? Comment adapte-t-elle ses structures et ses idéaux bâtis sur l'« ère du développement » aux enjeux, qui se veulent radicalement nouveaux, de l'« ère de l'information » ?

### Techniques, valeurs et intérêts

La notion de « société de l'information » remonte aux années 1960<sup>6</sup>, mais c'est surtout depuis la fin des années 1980 qu'elle est omniprésente dans les études, les publications et les rapports officiels, et devient un paradigme pour décrire la société. Que l'on soit pour ou contre et bien que ses fondements soient peu clairs, la « société de l'information » existe d'abord par les discours et les analyses qu'elle inspire.

Ses caractéristiques les plus marquantes sont de considérer que la société et l'économie se structurent autour des TIC. Il y a cependant débat sur les degrés du déterminisme technique, ou du degré d'influence de ces nouvelles technologies sur la société<sup>7</sup>. Certains, évolutionnistes, voient les TIC comme le signe d'un passage à une nouvelle phase de l'évolution économique (agriculture – industrie – information). Les TIC ne changeraient pas en soi les relations sociales ; il n'en reste pas moins qu'elles déterminent la production et la distribution des richesses dans le monde, ce qui n'est déjà pas rien. D'autres, plus radicaux, estiment que les TIC changent la nature même de la société et de ses institutions<sup>8</sup>. Cette révolution est généralement considérée comme allant dans le sens du progrès social<sup>9</sup>. Le discours se teinte alors d'un « ré-enchantement du monde » à travers les vertus de la communication, même si cela implique qu'il faille balayer les anciennes structures pour lui faire place.

<sup>5</sup> Le secteur des technologies de l'information et de la communication comprend des technologies, des systèmes et des services très divers, fondés sur les progrès scientifiques en informatique, en électronique, en optique, dans le domaine des logiciels, des satellites, etc. L'expression la plus visible de cette « révolution » est Internet, qui associe l'informatique et les télécommunications. Les capacités de stockage et les vitesses de transmission sont en croissance exponentielle alors que leurs coûts baissent. Voir les tableaux dans PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2001. Mettre les nouvelles technologies au service du développement*, New York, Oxford, 2001, p. 32.

<sup>6</sup> Japonaise ou nord-américaine, la paternité de la notion fait débat. Pour en savoir plus sur cette genèse, lire Alistair S. Duff, *Information Society Studies*, London ; New York, Routledge, 2000, pp. 2-6, et Armand Mattelard, *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte, 2001.

<sup>7</sup> Pour aller plus loin dans ces débats, lire Alistair S. Duff, *op. cit.*

<sup>8</sup> Parmi les auteurs défendant cette position, citons Manuel Castells, *op. cit.*, ou encore Joël de Rosnay, *L'homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire*, Paris, Le Seuil, 1995.

<sup>9</sup> Mattelard Armand, *op. cit.*, p. 59. Il existe bien sûr aussi des auteurs qui critiquent cette évolution. Parmi ceux-ci, citons Dominique Wolton ou Philippe Breton, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 2000.

Ce n'est pas l'essence de la « société de l'information » qui nous préoccupe ici. Partons tout simplement du postulat que les TIC ne tombent pas de nulle part, qu'elles ont une histoire, qu'elles s'inscrivent dans des rapports sociaux et que leurs effets ne sont pas unidirectionnels : elles peuvent être centralisatrices ou favoriser la décentralisation, s'inscrire dans un contexte démocratique ou être un instrument autoritaire, enrichir ou coûter très cher.

Gardons aussi à l'esprit les valeurs sous-jacentes à l'information et à la communication. Ce sont des valeurs qui s'inscrivent profondément dans la tradition culturelle et politique occidentale, au même titre que la liberté et la fraternité. Ce sont donc des valeurs fortes, considérées comme positives par la pensée ordinaire. Avec l'explosion des techniques qui leur sont liées, la dimension technologique a supplanté la dimension humaine. Les promoteurs des techniques font entrer la communication dans l'ère des profits. Logique de valeurs *versus* logique d'intérêts, « cette distinction est des plus importantes au moment où l'instrumentalisation de la communication, sous l'effet des techniques performantes et l'ouverture de marchés considérables, conduit les acteurs politiques et industriels au rêve de pouvoir confondre les deux, en identifiant tout simplement la société de demain aux techniques qui y sont dominantes »<sup>10</sup>.

### Le développement des autres

Bien que la croyance dans la généralisation du « développement » ait du plomb dans l'aile, il n'en reste pas moins que les discours altruistes n'ont pas disparu à l'ère de la globalisation. Pour de nombreux acteurs et institutions, il s'agit toujours de favoriser une « bonne vie pour tous »<sup>11</sup> par les bienfaits du développement, cette fois par la promesse de l'abondance immatérielle offerte par la société de l'information. On s'intéressera aux organisations de coopération internationale pour voir comment « ceux qui vivent du développement des autres, mobilisent et gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables »<sup>12</sup>, et y intègrent les bouleversements et les promesses de la société de l'information.

En 1995, dans le contexte du développement rural en Afrique, Jean-Pierre Olivier de Sardan définissait la « configuration développementaliste » comme « cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain »<sup>13</sup>. Lorsqu'il s'agit des TIC, quels sont les acteurs qui produisent les discours et les recettes ? Qui les met en œuvre ? Pour quelles finalités ?

### Discours : nouveaux besoins, nouvelles promesses

---

Si la « société de l'information » est le versant positif d'une organisation socio-économique qui se veut totalement nouvelle, sa face négative en est la « fracture

<sup>10</sup> Wolton Dominique, *Internet et après ?*, Paris, Flammarion, 1999, p. 11.

<sup>11</sup> Rist Gilbert, *op. cit.*, p. 349.

<sup>12</sup> Olivier de Sardan Jean-Pierre, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 1995, p. 7.

<sup>13</sup> *Ibid.*

numérique»<sup>14</sup>. Elle est l'expression de nouvelles exclusions qu'elle crée, de nouveaux besoins non assouvis qui en découlent.

Dès lors qu'il y a constat d'une asymétrie d'accès et/ou d'utilisation des technologies numériques, le terme « fracture numérique » est conjugué à toutes les disciplines : lecture géographique d'abord, pour exprimer des différences d'accès entre régions, entre pays, entre zones d'un même pays ; lecture démographique ensuite, pour mettre en évidence des différences entre groupes d'âges ; lecture culturelle lorsqu'il s'agit de différences entre groupes socioculturels, ethniques ou linguistiques, etc., ou encore lecture économique si l'on veut mettre l'accent sur des différences d'accès selon des tranches de revenus ou de niveaux de développement. Bref, c'est un terme fourre-tout qui décrit les inégalités inhérentes à l'extension des TIC.

De manière générale, la littérature sur la fracture numérique repose sur peu de fondements théoriques et de recherches de terrain, mais plutôt sur l'intuition des auteurs : la plupart des recherches sont prospectives et optimistes, car tournées vers l'action<sup>15</sup>. L'analyse des liens entre l'accès aux technologies, les progrès sociaux et la croissance économique reste très faible. Ainsi, s'il est vérifié qu'il y a corrélation entre le nombre d'ordinateurs connectés et le niveau de revenu, on ne peut pas affirmer avec certitude que ce sont les ordinateurs qui ont créé la richesse ou la richesse qui a permis de s'équiper en ordinateurs<sup>16</sup>.

La plupart des rapports se contentent donc de décrire une relation linéaire quantitative entre ceux « qui ont » et ceux « qui n'ont pas », en ignorant la diversité des situations. On met l'accent sur ce que les pays développés ont et ce dont manquent les pays en développement : technologies, infrastructures, savoirs et compétences techniques. On ne condamne jamais le trop d'informations au Nord, mais toujours le manque d'informations au Sud. Pourtant, pour qu'un tel problème surgisse, il faut bien être deux : les « inforiches » et les « infopauvres ». Ce qui n'était d'abord qu'un constat d'écart devient alors une nouvelle pauvreté – immatérielle cette fois –, puis une injonction à agir : il faut se connecter ! Dans le nouveau paradigme de la société de l'information, toute autre politique serait déraisonnable.

### Enthousiasmes et bains de jouvence du développement

La « fracture numérique » est une notion particulièrement chérie par la coopération internationale. Lutter contre la fracture et mettre les TIC au service du développement sont devenus, en quelques années, des objectifs prioritaires dans les agendas du « développement », ou un « objectif global des leaders mondiaux »<sup>17</sup>. Pour donner le ton, la Déclaration du millénaire des Nations unies

<sup>14</sup> Synonyme tourné vers l'action, la littérature du « développement » parle aussi volontiers de « fossé numérique ».

<sup>15</sup> L'essentiel de la littérature est produit par les organisations menant des programmes de lutte contre la fracture numérique ; il est donc naturel qu'elle justifie les actions entreprises.

<sup>16</sup> Institute for Prospective Technological Studies, *The Digital Divide : A Research Perspective. Report to the G8 Digital Opportunities Task Force*, Seville, 2001.

<sup>17</sup> PNUD, *op. cit.*, p. 38.

pose l'objectif de «faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous [...] Les TIC peuvent s'avérer de puissants outils pour accélérer la croissance générale et le développement durable et lutter contre la pauvreté. Dans le monde, des régions entières accusent un retard en matière de connectivité et d'accès aux réseaux mondiaux d'échange de l'information et des connaissances, se mettant ainsi en marge de l'économie mondiale naissante fondée sur la connaissance»<sup>18</sup>. Les TIC sont alors appliqués à tous les domaines, santé, éducation, travail, environnement, égalité des sexes, etc. Ainsi, chaque agence éclaire les enjeux de la «fracture numérique» par son angle de vue spécifique, notamment à travers des rapports annuels<sup>19</sup>.

N'en déplaise à ceux qui voyaient déjà le «développement» et ses institutions comme de vieilles reliques du xx<sup>e</sup> siècle, l'intégration des TIC dans la problématique générale du développement semble offrir un bain de jouvence aux institutions internationales. Que les Nations unies s'emparent du problème de la «fracture numérique» ne signifie toutefois pas que le cours de l'histoire s'en trouve bouleversé. La priorité de lutter contre la «fracture numérique» fait l'unanimité de même que l'urgence de protéger l'environnement. Ce n'est pas pour autant que l'on assiste à un changement structurel dans la manière de peser sur ces problèmes.

### Multiplication des acteurs autour d'un même mot d'ordre

L'enjeu se trouve ailleurs. C'est la multiplication des partenariats entre Etats, industries, institutions financières internationales, organisations de développement, centres de recherches, agences des Nations unies, qui est symptomatique d'une recomposition profonde du paysage de la coopération internationale. Dans le domaine des TIC, aucun programme ne peut se faire sans que soit mis en avant ce tripartisme «public – privé – société civile». Agir sur les TIC, c'est aussi être le fer de lance pour mettre en place de nouveaux modes de gouvernance mondiale.

Le nombre impressionnant d'initiatives internationales lancées en quelques années autour de ce mot d'ordre<sup>20</sup> nous oblige à n'en présenter que les plus significatives.

La Banque mondiale, pionnière dans le paysage des TIC pour le développement, y est un pivot institutionnel et financier incontournable. Dès 1995, elle

<sup>18</sup> Nations unies, Assemblée générale, *Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire*, rapport du secrétaire général, 6 septembre 2001.

<sup>19</sup> Citons-en quatre des plus importants : l'UNESCO produit en 1999 le *Rapport mondial sur la communication et l'information 1999-2000*, qui se consacre à l'utilisation des technologies de l'information dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication (Paris, 1999). En 2000, le PNUD publie son *Rapport mondial sur le développement humain 2001. Mettre les nouvelles technologies au service du développement* (op. cit.). En 2002, le Bureau international du travail publie le *Rapport sur l'emploi dans le monde 2001. Vie au travail et économie de l'information* (Genève, 2002), et l'UNCTAD *E-commerce and Development Report 2002* (New York ; Geneva, 2002).

<sup>20</sup> En novembre 2000, le Secrétariat de la *DotForce* a recensé plus de 40 initiatives différentes. Finance Canada, *The Digital Divide: The Challenge of Coordination*, February 2001, <[www.bellnet.org/dotforce/docs/Fifth\\_Paper\\_Final.doc?ois=y;template=blank.htm](http://www.bellnet.org/dotforce/docs/Fifth_Paper_Final.doc?ois=y;template=blank.htm)>.

lance son programme *Information for Development*, dans lequel elle «incite le secteur privé à se placer à l'avant-garde des initiatives qui sont prises pour accroître, par l'intermédiaire du développement des infrastructures d'information, le rôle joué par les TIC»<sup>21</sup>. Depuis, elle est à l'origine de nombreux programmes fondés sur des partenariats publics-privés, dont le *Development Gateway*<sup>22</sup>, qui tente de centraliser les contenus sur le développement. Comme le précise son représentant lors du Prepcom 1 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI): «En moyenne, au cours des dernières années, le Groupe de la Banque mondiale a apporté dans ce domaine environ 2,5 milliards de dollars en prêts (BIRD), 500 millions de dollars en investissements (SFI) et près de 30 millions en dons, ce qui en fait de très loin le premier acteur dans le domaine des TIC au service du développement.»<sup>23</sup>

Parmi les initiatives les plus marquantes se trouve également le *Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies* (GEANT), établi en 2000 par le G8 et composé de représentants d'Etats, de l'industrie et de la société civile. Mieux connu sous le nom de *Digital Opportunity Task Force* (ou *DotForce*), le groupe a élaboré un plan d'action pour répondre aux enjeux de la fracture numérique<sup>24</sup>, qui a finalement été entériné au sommet de Gênes en 2001.

Une autre initiative incontournable est la *UN-ICT Task Force*<sup>25</sup>. Créée en 2000, elle se veut l'outil novateur pour guider la politique des Nations unies dans le domaine des TIC. Ses membres – représentants de gouvernements, du secteur privé, de la Banque mondiale, d'organisations de développement, d'universités et d'agences des Nations unies – doivent notamment répondre à la complexe question: «Comment les TIC peuvent réduire le fossé numérique pour faciliter le développement en vue d'atteindre les objectifs du Sommet du millénaire, à partir de partenariats entre de multiples acteurs des secteurs public et privé visant à favoriser les possibilités offertes par les technologies numériques?»<sup>26</sup>

Le *Global Knowledge Partnership*<sup>27</sup>, présidé par la coopération suisse (DDC) jusqu'en 2003, est également un réseau «public-privé-société civile-institutions financières internationales», visant à favoriser l'accès et les usages des TIC pour le développement.

A ces initiatives globales s'ajoutent de nombreux programmes sectoriels, tous fondés sur des partenariats tripartites. Parmi eux, *WorldTel*, lancé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 1997, est une société anonyme détenue par les grandes entreprises. Elle est chargée de trouver des financements pour combler le fossé dans le domaine de la communication<sup>28</sup>. La *Digital*

<sup>21</sup> Banque mondiale, *Technologies de l'information et des communications. Stratégie du Groupe Banque mondiale*, <<http://info.worldbank.org/ict>>.

<sup>22</sup> <[www.developmentgateway.org](http://www.developmentgateway.org)>.

<sup>23</sup> Genève, juillet 2002, <[www.wsis.org](http://www.wsis.org)>.

<sup>24</sup> *Digital Opportunities for All: Meeting the Challenge*, <[www.dotforce.org](http://www.dotforce.org)>.

<sup>25</sup> Créée à l'initiative du Conseil économique et social (ECOSOC), en français «Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication», <[www.unicttaskforce.org](http://www.unicttaskforce.org)>.

<sup>26</sup> <[www.un.org/french/ga/56/ticag.htm](http://www.un.org/french/ga/56/ticag.htm)>.

<sup>27</sup> <[www.globalknowledge.org](http://www.globalknowledge.org)>.

<sup>28</sup> <[www.world-tel.com](http://www.world-tel.com)>.

*Opportunity Initiative*<sup>29</sup>, menée par le PNUD, avec la *Markle Foundation* et l'entreprise de conseil en management *Accenture*, vise également à promouvoir des projets publics-privés dans le domaine des technologies de l'information. La *Global Digital Divide Initiative*<sup>30</sup>, créée par le Forum économique mondial et lancée en 2000 à Davos, réunit elle aussi les grandes entreprises, ainsi que des organisations telles que la Banque mondiale, l'UIT et l'Université de Harvard. Elle est coprésidée par Microsoft et par le Centre de recherche sur le développement (CRDI) de la coopération canadienne.

Toutes ces initiatives – et bien d'autres encore – devront être harmonisées lors du prochain *Sommet mondial sur la société de l'information* (SMSI) organisé par les Nations unies, qui s'est aussi posé comme objectif de «mettre les avantages de la société de l'information à la portée de tous... et surmonter la fracture numérique»<sup>31</sup>.

### La pensée business

Cette nouvelle manière de faire de la coopération se veut plus démocratique et plus proche de la réalité du terrain. Certes, qui sont les «vrais acteurs» de la société de l'information? Le secteur privé n'est-il pas le principal constructeur, gestionnaire et propriétaire des réseaux de communication? Que serait la société de l'information sans la «société civile», première utilisatrice des réseaux? Ces nouveaux partenariats semblent donc prometteurs<sup>32</sup>. Mais que font-ils exactement?

D'abord, ils produisent du discours. Le leitmotiv commun est de démontrer que la «fracture numérique» n'est en réalité qu'une chance, qu'il y a coïncidence d'intérêts entre la création de profits privés et le bien-être du plus grand nombre. Linéaire, la démonstration tient du prêt-à-penser :

- ❑ On s'alarme d'abord de l'abyssal «fossé numérique», de la gravité de la «fracture digitale», de l'«apartheid numérique» ou de l'étendue du «désert informationnel».
- ❑ On se réjouit ensuite des potentiels des TIC pour résoudre les problèmes de développement, des promesses du «printemps numérique», de la «renaissance digitale», de la «révolution numérique» comme «rampe de lancement du développement».
- ❑ On conclut enfin que cette nouvelle chance pour les pauvres coïncide avec les intérêts du business : en répondant à cet impétueux besoin des pauvres, le business se fait du bien tout en faisant du bien à l'ensemble de l'humanité. On parle alors de «dividendes numériques», d'«opportunités numériques», créatrices de profits et de bénéfices sociaux.

<sup>29</sup> <[www.opt-init.org](http://www.opt-init.org)>.

<sup>30</sup> <[www.weforum.org/site/homepublic.nsf/Content/Global+Digital+Divide+Initiative](http://www.weforum.org/site/homepublic.nsf/Content/Global+Digital+Divide+Initiative)>.

<sup>31</sup> Rapport du Sous-comité II «thèmes et contenus», Prepcom I, juillet 2002, <[www.wsis.org](http://www.wsis.org)>.

<sup>32</sup> En tout cas plus prometteurs que lorsqu'on applique ce même schéma à des domaines comme l'éducation ou la gestion des ressources naturelles, traditionnellement gérés selon des principes de services publics.

Bien que l'on puisse en trouver de plus enthousiastes encore, les discours du Conseil économique et social (ECOSOC) et du secrétaire général des Nations unies suffisent à illustrer cette logique. L'ECOSOC, pour justifier l'importance de l'*UN-ICT Task Force*, promet un « printemps électronique » aux pays du Sud : « Les pays les moins avancés sont certes désavantagés dans le royaume de la haute technologie mais la révolution électronique pourra prouver qu'elle sera une rampe de lancement du développement. Les capacités des TIC peuvent catapulter les petites et moyennes entreprises des économies émergentes, et même des artisans locaux des régions les plus pauvres et les plus isolées, directement au cœur des marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Elles peuvent faire sauter les obstacles au développement... Des désastres peuvent être évités et des miracles peuvent arriver, comme par exemple des opérations médicales à distance. »<sup>33</sup> Pour ce faire, le secrétaire général des Nations unies précise : « Le soutien du secteur privé sera particulièrement important. Heureusement, l'usage d'Internet pour le développement est un des domaines où les intérêts à long terme de la communauté internationale, des gouvernements et du business coïncident de manière évidente. Donner du pouvoir [*empowerment*] aux pauvres et aux marginalisés peut libérer des énergies créatives. Ils peuvent aider à augmenter les champs des petites et moyennes entreprises. Ils peuvent aider à créer et à étendre de nouveaux marchés. Les compagnies privées peuvent se faire du bien en faisant du bien. »<sup>34</sup>



<sup>33</sup> <[www.un.org/esa/coordination/ecosoc/itforum/icctaskforce.htm](http://www.un.org/esa/coordination/ecosoc/itforum/icctaskforce.htm)>.

<sup>34</sup> Nations unies, communiqué de presse, 20 novembre 2001, <[www.unicttaskforce.org/welcome/principal.asp](http://www.unicttaskforce.org/welcome/principal.asp)>.

Les Etats du Sud et de l'Est sont alors appelés à augmenter leur *e-readiness* – indicateur qui mesure leur degré d'aptitude à s'intégrer dans l'économie mondiale de l'information – en mettant en place des *e-stratégies* seules capables de lancer la courbe exponentielle du *e-veloppement*<sup>35</sup>. Cela consiste notamment à améliorer leur *e-leadership* (ou leur degré de priorité politique lié à l'extension des TIC), leur bonne gouvernance et la « qualité des partenariats publics-privés », l'environnement juridique et réglementaire pour développer le *e-commerce*, la sécurité des systèmes et leur connectivité.

Conçus par des agences de management américaines<sup>36</sup>, ces indicateurs donnent lieu à des classements annuels par pays. En 2002, les Etats-Unis sont les plus *e-ready*, la Suisse est quatrième, les bonnets d'âne étant l'Algérie, le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan. Parmi les pays subsahariens, seuls l'Afrique du Sud et le Nigeria – classés respectivement 35<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> sur 60 – ont l'honneur de figurer dans la course<sup>37</sup>. Cet indicateur est pourtant repris par les institutions internationales, qui lui donnent sa touche altruiste. Lorsque la Banque mondiale demande : « Pourquoi les pays veulent être *e-ready* ? », elle répond que « les TIC sont une arme clé dans la guerre contre la pauvreté »<sup>38</sup>. Habile tour de passe-passe : les critères développés par le monde du business pour les pays riches deviennent l'étalon auquel les plus pauvres doivent et « veulent » se mesurer, parce que, tout simplement, c'est pour leur bien.

S'il est vrai que « le pouvoir ne consiste pas nécessairement à transformer la réalité mais à la problématiser différemment, à en proposer une nouvelle représentation pour provoquer l'illusion du changement »<sup>39</sup>, la *pensée business*, imprégnant la plupart des instances internationales, a bien pris racine. Elle brouille les logiques d'intérêts et les logiques de valeurs partout où elle passe et biaise le spectre des actions possibles. C'est entendu, c'est adopté. L'extension des TIC doit reposer sur des stratégies de marché. Les organisations internationales, des bureaux d'études et des groupes de recherche universitaires spécialistes des TIC, en reprenant ces discours, travaillent dans le même sens. Elles apportent non seulement une « caution internationale à la légitimité du marché »<sup>40</sup> mais aussi leurs ressources matérielles et humaines. Le tripartisme ressemble alors à la mise en scène d'une comédie du consensus, qui suit fidèlement les rapports de pouvoir existants.

<sup>35</sup> A l'opposé de la courbe du « développement traditionnel » qui connaît une « croissance socio-économique quasi linéaire ». Lanvin Bruno, « La fracture numérique n'est pas une fatalité », in Soupizet Jean-François et Gille Laurent (dir.), *Nord et Sud numériques*, Paris, Hermes Science Publication, 2002, p. 32.

<sup>36</sup> <[www.mccconnellinternational.com](http://www.mccconnellinternational.com)>. Pour une application au cas de pays du Sud, lire notamment Martin R. Hilbert, *Latin America on Its Path into the Digital Age: Where Are We?*, Chile, CEPAL, 2001, pp. 36-37.

<sup>37</sup> <[www.ebusinessforum.com](http://www.ebusinessforum.com)>.

<sup>38</sup> World Bank, *E-Readiness as a Tool for ICT Development*, November 2001, <[www.infodev.org/library/WorkingPapers/AReready.pdf](http://www.infodev.org/library/WorkingPapers/AReready.pdf)>. Depuis, la Banque mondiale finance aussi le E-readiness Centre, <[www.ereadinesscenter.org](http://www.ereadinesscenter.org)>, et le PNUD, en collaboration avec des universités et le secteur privé, a lancé son réseau sur le sujet afin de conseiller les pays sur les *e-stratégies* à mettre en œuvre. Pour une liste de méthodologies de *e-readiness*, <[www.infodev.org/ereadiness/methodology.htm](http://www.infodev.org/ereadiness/methodology.htm)>.

<sup>39</sup> Rist Gilbert, *op. cit.*, p. 130.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 363.

## Baisse des ressources publiques

Le paradigme sur lequel est fondée la coopération internationale dans le domaine des télécommunications est donc

- ❑ que les infrastructures sont essentielles pour le développement mais leur installation et leur maintenance coûtent cher ;
- ❑ que des financements privés sont nécessaires ;
- ❑ qu'afin d'attirer les investisseurs privés, les pays en développement doivent libéraliser leur marché et mettre en place un système de régulation attractif pour les entreprises étrangères.

Dès lors, le mandat principal des organisations internationales est de soutenir les Etats pour mettre en place des cadres réglementaires attractifs, qui répondent aux exigences des entreprises privées. Les télécommunications doivent devenir un commerce rentable, sinon toutes les stratégies énoncées deviendraient caduques. La propriété des réseaux passe du public au privé afin de créer de la concurrence, baisser les prix et permettre ainsi une augmentation de la demande en rendant les télécommunications accessibles aux plus pauvres. Le principe est de combiner « libéralisation du marché » avec « accès universel » en laissant croire qu'ils sont systématiquement complémentaires et qu'ils se renforcent mutuellement.

Entre 1984 et 1999, 100 compagnies de télécommunications ont été partiellement ou totalement privatisées<sup>41</sup>. La Banque mondiale juge d'ailleurs les résultats de ses programmes « impressionnants. Plus de 88 pays dans le monde ont privatisé leurs opérateurs et plus de 63 pays ont bénéficié de prêts ou de dons de la Banque mondiale afin de les aider dans le programme de réforme »<sup>42</sup>.

Les organisations internationales comme l'UIT et le PNUD, secondées par de nombreuses institutions publiques et privées, ont depuis les années 1990 recentré leurs mandats. Au lieu d'intervenir dans la construction d'infrastructures et le financement de projets comme ils ont pu le faire par le passé, elles se concentrent sur la recherche et le conseil. La conception et la mise en place de cadres réglementaires et de *e-stratégies* nationales sont ainsi devenues une activité bourgeonnante. Les sommes de l'aide dépensées pour ces activités ont dépassé les sommes allouées au développement des réseaux et des services<sup>43</sup>.

Il est vrai qu'en dehors de la reproduction de leurs propres structures par ces activités de conseils, les marges de manœuvre des organisations internationales sont étroites. L'aide publique est au plus bas<sup>44</sup> et, contrairement à ce que laissent

<sup>41</sup> Dwayne Winseck, « The WTO, Emerging Policy Regimes and the Political Economy of Transnational Communication », in Raboy Marc (ed.), *Global Media Policy in the New Millennium*, Luton, University of Luton Press, 2002, p. 24.

<sup>42</sup> <<http://info.worldbank.org/ict/gictResults.cfm?doc=72>>.

<sup>43</sup> Dwayne Winseck, *op. cit.*, pp. 22-24.

<sup>44</sup> De 1990 à 1999, l'aide publique au développement est passée de 0,34 % à 0,24 % du PNB des pays donateurs (PNUD, *op. cit.*, p. 190). Miser sur les investissements privés minimise bien sûr la responsabilité des Etats du Nord qui ne tiennent pas leurs engagements en matière d'aide publique au développement.

entendre les discours qui accordent une place centrale à la communication, les financements publics pour le développement des télécommunications sont en baisse<sup>45</sup>.

Un autre phénomène qui a réduit les ressources publiques pour les pays du Sud est le fait que le système de «taxes de répartition pour téléphones» – ou *account rate system* – a été réformé en faveur des pays du Nord. Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, ce système divisait les charges liées à chaque appel téléphonique sur une base de 50/50 entre le pays émetteur et le pays récepteur<sup>46</sup>. Ce système était largement favorable aux Etats les plus pauvres<sup>47</sup>. Abolie à la demande de la *Federal Communication Commission* (FCC) américaine, cette taxe est plus fondamentalement remise en cause par la privatisation des opérateurs de télécommunications. Elle ne peut plus être levée depuis que le principe des télécommunications comme service international fourni en commun par des Etats est devenu obsolète<sup>48</sup>. Cette modification entraîne une perte d'un milliard de dollars par an pour les opérateurs africains<sup>49</sup>.

Parallèlement, l'industrie des technologies de l'information est une des plus importantes du monde et représente environ 10% de l'économie mondiale<sup>50</sup>, et la concentration des médias, de l'industrie informatique et des télécommunications s'accélère par les jeux de fusion entre multinationales<sup>51</sup>. La CNUCED estime les dépenses liées à ce secteur à 988 milliards d'USD en 2001, année de récession, et mise sur une forte croissance dans les années à venir<sup>52</sup>. Si l'on ajoute à la puissance financière le fait que le secteur privé est propriétaire de la majorité des infrastructures qui supportent tout le système de communication et de transactions financières, il n'est pas étonnant que les rapports de force conduisent à l'adoption de politiques réduisant l'intervention des Etats.

Compte tenu de la prédominance des *pensées business*, mais aussi «technolibertaires»<sup>53</sup>, pour lesquelles toute interférence des Etats dans le marché libre est taboue, la mise en place de mécanismes créatifs pour financer l'expansion d'Internet en dehors de logiques marchandes a peu de chance d'aboutir. Suite au rapport annuel du PNUD, qui mentionnait la possibilité de créer une taxe globale sur

<sup>45</sup> Hamelink Cees J., *Ethic in Cyberspace*, London, Sage Publications, 2000, pp. 96-97.

<sup>46</sup> <[www.itu.int/newsarchive/press/WTPF98/Whatisaccountrate-fr.html](http://www.itu.int/newsarchive/press/WTPF98/Whatisaccountrate-fr.html)>.

<sup>47</sup> Selon l'UIT, entre 1993 et 1998, les flux nets de règlements des pays développés vers les pays en développement se sont élevés à quelque 40 milliards de dollars. UIT, *Réforme du système des taxes de répartition entreprise par la Commission d'études 3 de l'UIT-T*, 2002, <[www.itu.int/ITU-T/studygroups/com03/accounting-rate/index-fr.html](http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com03/accounting-rate/index-fr.html)>.

<sup>48</sup> Hamelink Cees J., *op. cit.*, pp. 95-97. Dans la même veine, on pourrait aussi mentionner la crise de la dette qui ponctionne les budgets des Etats du Sud.

<sup>49</sup> Fullsack Jean-Louis, *L'UIT, la vieille dame des télécommunications dans la tourmente néolibérale*, 2002, <[www.globenet.org/csdpt](http://www.globenet.org/csdpt)>, p. 13.

<sup>50</sup> Des chiffres fiables sont difficile à trouver. Cette estimation provient d'Ignacio Ramonet, «Les seigneurs des réseaux», *Le Monde diplomatique*, mai 2002.

<sup>51</sup> UNESCO, *op. cit.*, pp. 27-38.

<sup>52</sup> UNCTAD, *op. cit.*, p. 110.

<sup>53</sup> Les propositions de taxation des transactions sont en effet aussi vigoureusement combattues par les pionniers du Net ou les «technolibertaires», qui y voient une interférence insupportable des Etats pour bureaucratiser et contrôler le cyberspace. A ce propos, on pourra lire Armand Mattelard, *op. cit.*, pp. 98-100.

les échanges électroniques<sup>54</sup>, le Congrès américain a menacé de ne plus contribuer aux Nations unies si elles continuaient à « développer ou promouvoir des propositions sur des taxes » susceptibles de toucher l'économie américaine<sup>55</sup>.

Les menaces ont été prises au sérieux. Le PNUD ne fait plus mention de taxes dans ses prochains rapports mais précise toutefois : « Avec les représentants de l'industrie accompagnant les délégués gouvernementaux dans les négociations sur les accords internationaux [...], l'industrie a une énorme influence sur la conception des politiques et des régulations. Les pouvoirs de l'industrie créent un statu quo sur la manière dont les gouvernements créent des règles pour le business – un statu quo qu'il est très difficile de changer même si le public sait que quelque chose cloche. »<sup>56</sup>

### Géographie des réseaux, où en est-on ?

Avec 665 millions d'utilisateurs d'Internet fin 2002<sup>57</sup>, 90 % de la population mondiale est exclue des réseaux de communication électroniques. Doit-on s'en étonner ? Internet a été structuré sur une base élitiste, ce qui n'est bien sûr pas critiquable en soi, mais a de profondes conséquences sur son architecture. Internet, développé dans des centres de recherche militaires et universitaires nord-américains et européens, a été fait, et continue majoritairement à être façonné, plutôt par des hommes occidentaux, éduqués, jeunes et anglophones. Les pionniers d'Internet ont créé l'outil selon leurs besoins, sans se douter de son succès futur.

Contrairement à d'autres services, passant par des « tuyaux » (radio-TV, eau, électricité), qui se sont appuyés sur des politiques publiques pour s'étendre, Internet a pris son envol dans les années 1990, en pleines politiques de dérégulation. Ces années coïncident avec une croissance des inégalités entre monde développé et monde en développement, que ce soit en termes de productivité, de technologies, de revenus, de services sociaux ou de niveaux de vie. La majorité des utilisateurs s'est greffée sur Internet selon des règles commerciales. Il y a donc une rupture dans l'histoire des services de communication – comme le télégraphe ou le téléphone – qui, dès leur origine, ont fondé leur expansion sur des critères de service public et d'accès universel<sup>58</sup>.

### Sauts et rattrapages

L'espoir de réduire la fracture numérique repose largement sur l'hypothèse que les technologies de l'information permettent de sauter des étapes du développement.

<sup>54</sup> Proposition de la *Bit Tax*. UNDP, *Human Development Report 1999 : Globalization with a Human Face*, chap. 5.

<sup>55</sup> *Prohibition on United Nations Taxation Act of 1999 (Introduced in the House)*, 106th Congress, January 6, 1999, <[www.globalpolicy.org/soecon/glotax/biblio/uscong.htm](http://www.globalpolicy.org/soecon/glotax/biblio/uscong.htm)>.

<sup>56</sup> PNUD, *op. cit.*, p. 116. Depuis les années 1990, l'ONU a d'ailleurs abandonné plusieurs projets de recherche sur les taxes globales. A ce propos, lire Jens Martens et James A. Paul, « The Coffers Are Not Empty: Financing for Sustainable Development and the Role of the United Nations », July 1998, <[www.globalpolicy.org/soecon/global/paul.htm](http://www.globalpolicy.org/soecon/global/paul.htm)>.

<sup>57</sup> <[www.nua.ie](http://www.nua.ie)>.

<sup>58</sup> Pour l'histoire et le débat sur le concept de « service universel », lire Cees J. Hamelink, *op. cit.*, pp. 84-87.

Mais il y a souvent confusion entre les moyens et l'objectif. Condition *sine qua non*, la première étape consiste à sauter des phases technologiques pour construire les infrastructures permettant d'accéder aux TIC. Si le réseau téléphonique est défaillant, on peut décider de passer directement à une technologie sans fil. Cette prévision s'est effectivement révélée juste pour les infrastructures cellulaires. Les téléphones mobiles ont supplanté les lignes fixes dans le monde en 2002, avec plus d'un milliard d'abonnés. Par ce moyen, l'accès aux télécommunications s'est considérablement élargi, notamment dans les pays du Sud<sup>59</sup>. Il n'en est pas de même pour l'accès à Internet, où les conditions de réussite sont plus complexes<sup>60</sup> et pour lequel les pays préfèrent souvent suivre une stratégie pas à pas pour garder la maîtrise des évolutions<sup>61</sup>. Bien que le nombre d'utilisateurs augmente, le « fossé » se creuse et Internet reste très centralisé.

### Les réseaux sans-fil séduisent le Sud\*

L'expression *réseaux sans fil* se rapporte à de nombreuses technologies de transmission de données utilisant des ondes radio comme support. La portée de ces réseaux est variable : les WPAN (*wireless personal area network*) se restreignent à quelques mètres pour relier des objets personnels (téléphone, ordinateur, clavier, souris, oreillette sans fil...); les WLAN (*wireless local area network*) couvrent quelques dizaines de mètres (un entrepôt, un bâtiment...); les WMAN (*wireless metropolitan area network*) couvrent quelques kilomètres pour offrir un service d'accès au niveau d'une ville; et les WWAN (*wireless wide area network*) vont au-delà<sup>a</sup>.

Mieux connus sous le terme générique de Wi-Fi (contraction de *wireless fidelity*), qui désigne le standard commun adopté par les producteurs d'équipements, ces réseaux connaissent depuis la fin des années 1990 un succès important auprès des entreprises, des indépendants et des communautés. D'abord conçus pour fonctionner dans des lieux privés, ils se répandent aujourd'hui dans des environnements urbains et ruraux. Un bon exemple est celui du village de Nora, en Suède, qui est connecté à Internet grâce à une liaison radio de 8 kilomètres avec la prochaine ville<sup>b</sup>.

La principale force du Wi-Fi est son faible coût : les équipements radio sont des produits de masse et les industriels se sont mis d'accord sur des standards techniques communs. La facilité de mariage de ces systèmes avec les ordinateurs personnels et la possibilité de trouver des arrangements réglementaires plus flexibles que pour d'autres technologies et services radio sont également des atouts du Wi-Fi.

Avec moins de 1000 dollars, il est actuellement possible de connecter deux villages distants de 10 kilomètres et de faire circuler, sans frais récurrents, des données et de la voix. Si la technologie Wi-Fi met au défi les modèles économiques des opérateurs télécom et leurs systèmes de régulation, elle ouvre également de nouvelles possibilités pour les pays du Sud. Certains pays l'ont bien compris. Au Laos ou au Vietnam par exemple, des ministères ont opté pour les solutions sans fil pour connecter des instituts de recherche et des administrations<sup>c</sup>.

\* D'après Alberto Escudero-Pascual «Wi-Fi Opportunity: Broadband Wireless Access in Developing Countries», November 2003 (disponible dans le CD-Rom).

<sup>a</sup> <[www.cru.fr/wl](http://www.cru.fr/wl)>.

<sup>b</sup> <[www.nora-wireless.org](http://www.nora-wireless.org)>.

<sup>c</sup> Vietnam : <<http://csd.ssvl.kth.se/~csd2003-team3>> ; Laos : <<http://csd.ssvl.kth.se/~csd2003-team1>>.

<sup>59</sup> UIT, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2002*, Genève, p. 8.

<sup>60</sup> Entre autres, réseau électrique fiable, réseau télécom, acquisition, maintenance et utilisation d'ordinateurs et de modems, etc. Quelques-unes de ces contraintes peuvent être, à certaines conditions, levées grâce aux technologies sans fil bien que celles-ci soient encore très peu utilisées. (A ce propos, lire l'encadré ci-dessous.)

<sup>61</sup> Institute for Prospective Technological Studies, *op. cit.*

Il y a corrélation entre le revenu national et la connectivité d'un pays. Le cinquième de la population mondiale la plus riche possède 86 % des revenus mondiaux tout en représentant 93 % des utilisateurs d'Internet. A l'opposé, le cinquième le plus pauvre possède 1 % des revenus mondiaux et représente 0,2 % des utilisateurs d'Internet<sup>62</sup>. Par ailleurs, si le nombre d'internautes africains a sextuplé entre 1997 et 2002, le continent représente, en 1997 comme en 2002, toujours 1 % des internautes dans le monde, la croissance ayant été plus ou moins la même sur les autres continents<sup>63</sup>. L'Afrique subsaharienne y est d'ailleurs largement sous-représentée. Sur les 6 millions d'internautes africains en 2002, 4 millions habitent au Maghreb ou en Afrique du Sud (et donc seulement 2 millions d'internautes dans toute l'Afrique subsaharienne).

Mais la fracture est plus qualitative que quantitative. Dès qu'une source d'inégalité technologique s'atténue, une autre apparaît. Un des enjeux les plus importants est d'avoir accès aux connexions à large bande passante. Elles sont une condition pour utiliser des applications à forte valeur ajoutée économique ou sociale, notamment dans les domaines de la télémédecine, du téléenseignement, du commerce électronique et du télétravail (et ne pas se contenter d'utiliser le courrier électronique). «Il est donc fort possible que, lorsque les masses accèderont enfin en rangs serrés à l'Internet par téléphone, les élites de la planète se seront déjà retirées dans une plus haute sphère du cyberspace.»<sup>64</sup> C'est déjà le cas. «La largeur de bande internationale pour Internet que se partagent les 400'000 habitants du Luxembourg est supérieure à celle dont disposent les 760 millions d'Africains.»<sup>65</sup>

Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. En réalité, toute la structure technique d'Internet ressemble «à une étoile autour d'un centre, les Etats-Unis», qui jouent un rôle central dans les connexions internationales «parce qu'ils ont une capacité de largeur de bande bien supérieure à celle du reste du monde»<sup>66</sup>. Ainsi, 98 % des communications interrégionales passent par les Etats-Unis, ce qui veut dire que les internautes des pays du Sud (mais aussi européens) doivent y transiter pour échanger entre eux<sup>67</sup>. Financièrement, c'est évidemment très désavantageux pour les pays les plus pauvres puisqu'ils doivent payer leurs connexions à des opérateurs américains pour avoir de la bande passante. Cette situation est à l'opposé des accords de partage des coûts et bénéfices mis en place autour du téléphone avec les taxes de répartition.

La production de technologies et de contenus est plus élitiste encore. Quelques grandes entreprises «continuent à concentrer dans une poignée de milieux

<sup>62</sup> UN Economic and Social Council, *Development and International Cooperation in the Twenty-first Century: The Role of Information Technology in the Context of a Knowledge-based Global Economy*, New York, 18 May 2000, p. 17.

<sup>63</sup> L'estimation du nombre d'internautes n'est pas une science exacte ; les chiffres varient donc d'une source à l'autre. Pour les chiffres globaux, on se référera à <www.nua.com>. Pour des estimations plus fines concernant l'Afrique, on préférera <www3.wn.apc.org/africa>.

<sup>64</sup> Castells Manuel, *op. cit.*, p. 310.

<sup>65</sup> UIT, *op. cit.*, p. 6.

<sup>66</sup> Castells Manuel, *op. cit.*, p. 256.

<sup>67</sup> UN Economic and Social Council, *op. cit.*, p. 18.

d'innovation l'essentiel du savoir-faire technologique sur lequel repose Internet»<sup>68</sup>. Concernant la production des équipements, «des concentrations spatiales très denses composées de grandes entreprises et de start-ups innovantes, avec des fournisseurs à leur service, [...] s'installent dans une poignée de nœuds technologiques, généralement à la périphérie de grandes aires métropolitaines, puis se relient entre elles par des télécommunications et des transports aériens. On n'assiste donc pas à une diffusion indifférenciée dans l'espace, mais bien à une concentration très sélective»<sup>69</sup> des richesses de la nouvelle économie.

Concernant les contenus, les domaines Internet sont détenus par un nombre limité de pays (essentiellement Amérique du Nord et Europe) et la domination des Etats-Unis y est considérable, avec 50 % des domaines mondiaux. «Cette concentration est bien plus forte que celle des utilisateurs, ce qui suggère que l'asymétrie entre la production et la consommation de contenus s'aggrave, le monde développé produisant pour le reste du monde (à l'exception du Japon qui consomme beaucoup plus qu'il ne produit), et les Etats-Unis pour tous les autres.»<sup>70</sup>

En bref, l'usage d'Internet se diffuse vite mais continue à épouser «une structuration de l'espace qui fragmente sa géographie en fonction de la richesse, de la technologie et du pouvoir»<sup>71</sup>.

Dans le monde entier, on équipe des quartiers d'affaires des technologies dernier cri. Ces infrastructures contournent le réseau téléphonique normal et relient directement les grands centres d'affaires et ceux qui produisent et consomment l'écrasante majorité des données en circulation sur Internet. Ce n'est pas l'apanage des pays du Nord. Ces centres se multiplient particulièrement en Asie et en Amérique du Sud (Super Couloir Multimédia en Malaisie, Hsinchu Science Park à Taiwan, Nova Faria Lima à São Paulo, Pudong à Shanghai, San Andres à Lima, etc.<sup>72</sup>). Cela crée des fragmentations et des dualités économiques, sociales et culturelles profondes au sein des villes et des pays, sur le modèle des «quartiers-fortresses» que l'on retrouve en Afrique du Sud ou au Brésil. Ainsi, l'Inde dispose d'un des centres de haute technologie les plus dynamiques du monde – Bangalore (surnommé «Boomgalore») – alors que l'analphabétisme des adultes s'élève à 44 % dans le pays.

Le sérieux des discours visant à éliminer ou, plus modestement, à réduire les inégalités d'accès aux technologies numériques peut donc être mis en doute. Si la connectivité des pays du Sud s'améliore dans l'absolu, il est fort à parier que l'écart technologique a encore un bel avenir. Au rythme où se développent ces technologies dans les pays du Nord – qui ne se privent d'ailleurs pas de mener

<sup>68</sup> Castells Manuel, *op. cit.*, p. 261.

<sup>69</sup> *Idem* pour la recherche. Les Etats-Unis, le Japon et les dragons, et l'Europe concentrent à eux seuls 85 % de la recherche scientifique privée et publique. *Ibid.*, pp. 104, 261-262.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>72</sup> Le magazine *Wired* a identifié une quarantaine de «mini-Silicon Valleys» dans le monde, dont deux en Afrique (Tunisie et Afrique du Sud), <[www.wired.com/wired/archive/8.07/silicon.html?pg=1](http://www.wired.com/wired/archive/8.07/silicon.html?pg=1)>. Lire aussi Manuel Castells, *op. cit.*, pp. 292-293.

des politiques publiques volontaristes en la matière depuis plus de trente ans<sup>73</sup> –, il est illusoire de miser sur des politiques de rattrapage. Pourquoi les pays bien connectés attendraient-ils les autres ?

### Tricheries et illusions

Le discours sur le « rattrapage » colporté par la coopération internationale est d'autant moins convaincant que, loin de remettre les TIC dans une logique d'accès universel, on renforce les dynamiques d'expansion marchandes qui ont prévalu jusqu'ici.

Bien sûr, compte tenu de l'échec des entreprises d'Etat à fournir des services de télécommunications de qualité dans de nombreux pays du Sud, l'ouverture des marchés à la concurrence semble une avancée incontestable. Cette stratégie pose cependant problème pour différentes raisons.

Premièrement, les réglementations nationales et le contrôle public doivent permettre d'éviter la création de monopoles privés et assurer la continuité des obligations de service public... ce qui est loin d'être la règle. Après quelques années seulement, on constate déjà que la promesse de développement des marchés locaux n'est pas tenue. Les faillites et les dettes des grands groupes ont dilapidé des milliers de dollars et augmenté les prix des petits usagers tout en faisant table rase des entreprises du Sud. Le cas du Sénégal, décrit ici par Amadou Top, est symptomatique : « Tous ceux qui débordaient d'enthousiasme à l'idée que les TIC pouvaient contribuer à la solution des problèmes des pays en développement déchantent aujourd'hui en constatant la politique de prédation opérée dans le secteur des télécommunications par les grands groupes internationaux qui reproduisent les pires formes de domination vécues à l'ère de la société industrielle que d'aucuns ont voulu enterrer trop précipitamment. Les méthodes ultra agressives de pénétration des marchés par la prise de contrôle majoritaire imposent partout la réorientation des politiques de développement du secteur des télécommunications sous la houlette de nouveaux colons dont la mission bien comprise est avant tout d'assumer la transposition de la guerre entre les opérateurs du Nord sur les marchés fragiles du Sud. [...] France Télécom qui a investi 70 milliards de Francs CFA pour devenir l'actionnaire majoritaire de la Sonatel a gagné en moins de 4 ans l'équivalent de deux fois sa mise si l'on additionne les dividendes, les services payés, les équipements fournis, etc. sur un marché des télécommunications aussi peu développé que celui du Sénégal. »<sup>74</sup>

Par ailleurs, miser sur les investissements directs étrangers (IDE) et les partenariats publics-privés (PPP) pour construire et développer les infrastructures des pays pauvres tient davantage du rêve que d'une réalité économique. Si depuis les années 1980 la croissance des IDE a été spectaculaire, elle s'explique non pas par des investissements à long terme dans les pays les plus pauvres, mais par la structuration des oligopoles mondiaux (fusions-acquisitions entre firmes de pays développés) et des mouvements de « rationalisation » de l'appareil de

<sup>73</sup> Rannou Hervé *et al.*, « Les stratégies numériques publiques », in Soupizet Jean-François et Gille Laurent (dir.), pp. 301-316.

<sup>74</sup> Top Amadou, « Halte à la prédation », *OSIRIS*, 4 novembre 2002, <www.osiris.sn>.

production des multinationales (spécialisation accrue des unités de production). Ainsi, 80 % des IDE circulent entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale. Le continent africain en reçoit à peine 2 %<sup>75</sup>. Comme l'Asie centrale, le continent noir reste largement marginalisé par rapport à ces flux financiers et ne peut espérer régler ses manques en infrastructures par ce biais.

Enfin, la coopération internationale en matière de TIC a pris son essor dans la seconde moitié des années 1990, lorsque le Nasdaq connaissait une croissance exponentielle<sup>76</sup>. Les visions et les projets que l'on essaie de mettre en œuvre aujourd'hui, notamment les PPP et le SMSI, ont été conçus durant cette époque faste. Depuis, de crashes en faillites retentissantes (2000-2002), des milliers de milliards de dollars se sont évaporés en spéculation boursière et en investissements irrationnels, voir malhonnêtes<sup>77</sup>. Cette nouvelle donne a pris la coopération internationale au dépourvu, sans pour autant qu'elle change ses discours. Les solutions de rechange aux mirages de la nouvelle économie se font attendre. Les règles du jeu des transferts de technologies n'ont pas changé non plus. Les entreprises détentrices de brevets craignent de nourrir la concurrence. Elles poussent à l'élargissement de la propriété intellectuelle, affaiblissent le domaine public et augmentent le nombre et la durée des innovations protégées par des brevets<sup>78</sup>.

Depuis les années 1950, la « théorie du rattrapage » était de toute façon déjà bien usée. A l'inventaire de Gilbert Rist décrivant l'habitude des organisations internationales de « faire "comme si" », pour continuer à faire illusion – « comme si le "développement" était généralisable, comme si la dette internationale pouvait être remboursée, comme si le "rattrapage" des pays riches par les pays pauvres était possible, comme si la croissance illimitée pouvait être durable. Comme si le virtuel pouvait triompher du réel »<sup>79</sup> – il suffit de rajouter : « Comme si la fracture numérique pouvait être comblée. » Et même si nous nous laissons convaincre un instant que le rattrapage technologique est possible, serait-ce pour autant un gage de rattrapage économique ? La bande passante permettra-t-elle à l'artisan du Sud de séduire, de fournir et de se faire payer par une clientèle mondialisée ?

<sup>75</sup> *Atlas du Monde diplomatique 2003*, Paris, pp. 26-27, et World Bank, *The Little Data Book 2002*, Washington.

<sup>76</sup> « Entre 1998 et 1999 six des douze plus grandes fusions d'entreprises, totalisant 465,3 milliards de dollars, ont concerné des firmes liées à Internet. Microsoft a capitalisé 471 milliards de dollars en 1999, Intel 285, Lucent 211, Yahoo 188, AOL 164, Oracle 85... ; en mars de cette même année, le capital de Cisco a atteint la somme monstrueuse de 555 milliards de dollars, presque la moitié du PIB annuel de la France [...]. Les magnats de la *new economy* se sont vantés alors d'avoir multiplié par quatre la vitesse des mouvements boursiers dans le monde. » Pasquali Antonio, ancien sous-directeur général de l'UNESCO, secteur de la communication, <[http://globenet.org/csdptt/doc\\_csdptt.php3?id\\_article=153](http://globenet.org/csdptt/doc_csdptt.php3?id_article=153)>.

<sup>77</sup> En juin 2002, les optimistes calculaient que 1000 milliards de dollars s'étaient déjà évaporés en spéculations Nasdaq ; les pessimistes portaient cette somme déjà astronomique à 4000 milliards de dollars... Pasquali Antonio, *op. cit.*

<sup>78</sup> Le nombre de dépôts de brevets augmente de manière exponentielle. Les Etats-Unis ont déposé 169'000 brevets en 1999 contre 77'000 en 1985. Certains brevets couvrent des innovations minimales, par exemple la protection par un brevet de « la méthode d'achat en un click » dans le domaine du e-commerce. PNUD, *op. cit.*, p. 103.

<sup>79</sup> Rist Gilbert, *op. cit.*, p. 376.

Bien sûr, chez les développeurs d'hier, on notait déjà une désinvolture face au passé, un manque de curiosité par rapport aux échecs d'hier. Le constat d'amnésie est d'autant plus fort dans le contexte des TIC que de nouveaux acteurs « qui vivent du développement des autres » se rajoutent par strates aux anciens et que ceux-ci viennent de milieux techniques et industriels fortement imprégnés de positivisme techniciste. Les changements révolutionnaires promis par la « société de l'information » gomment d'autant plus facilement la mémoire de ce que fut la coopération Nord-Sud d'il y a à peine une décennie.

Mais est-ce seulement pécher par naïveté ou amnésie, ou doit-on y déceler d'autres finalités ?

### Contenus, savoirs et consommation

Toutes les politiques reposent sur le présupposé selon lequel être connecté à Internet est forcément un avantage indispensable et que tous, nous y aspirons. Puisque Internet crée de la richesse, du lien social et du savoir, nous espérons, tôt ou tard, y avoir accès. Mais que voulons-nous vraiment ? Un outil de travail, une télévision, un panneau publicitaire ? Accéder à la société « du savoir », « de consommation », « de soumission » ?

### Contrôle social et discipline du marché

Reconnaissons d'abord qu'il serait naïf de croire que les Etats et les entreprises favorisent l'accès universel uniquement par pure charité. Une des motivations est aussi d'inclure la majorité dans une « discipline de marché ».

Au niveau politique, la doctrine du *soft power*, développée par les conseillers de la Maison-Blanche, intègre Internet dans une perspective de politique étrangère. Force multiplicatrice de la diplomatie, les technologies de l'information seraient l'arme de séduction exercée par la démocratie américaine et les marchés libres. Les sources de nouveaux pouvoirs sont l'information créée par le marketing, la télévision et les médias, la propagande, le e-commerce et l'information stratégique. Le web devient alors « le vecteur de l'élargissement d'une communauté pacifique de démocraties, meilleure garantie d'un monde sûr, libre et prospère »<sup>80</sup>. Le *soft power* est donc la capacité à engendrer chez l'autre le désir de ce que vous voulez qu'il désire, la faculté de l'amener à accepter des normes et des institutions qui produisent le comportement désiré. C'est la capacité à atteindre des objectifs par la séduction plutôt que par la coercition, en dépensant moins de ressources économiques et militaires<sup>81</sup>.

Au niveau économique, on préfère la notion de « capitalisme sans friction ». Dans le commerce électronique, les intermédiaires sont éliminés. Le consommateur et le producteur s'y rencontrent directement au plus grand bénéfice des

<sup>80</sup> Mattelard Armand, *op. cit.*, p. 93.

<sup>81</sup> *Ibid.* A propos de la doctrine du *soft power*, on pourra aussi lire les écrits de Joseph S. Nye, notamment « Power and Interdependence in the Information Age », *Foreign Affairs*, vol. 77, n° 5, September/October 1998.

deux. Le producteur fournit directement à l'acheteur les renseignements sur ses services ; en retour, l'acheteur fournit des informations sur ses goûts et ses pratiques<sup>82</sup>. La fluidité des échanges est restaurée à travers une information pure et parfaite. Par l'implication de tous les consommateurs et producteurs, le marché devient acéphale, sans frontière (*borderless*), mais aussi sans meneur de jeu (*leaderless*). En apesanteur sociale, l'individu consommateur est alors libéré de tout rapport de pouvoir (et de toute responsabilité).

Ces visions politiques et économiques ont leurs conséquences techniques. Il y aurait convergence entre Etats et entreprises pour faire d'Internet un espace sous surveillance grâce à de nouveaux outils de traçage. Du côté marchand, il s'agit d'abord d'identifier qui communique quoi avec qui pour pouvoir en tirer de l'argent en mettant en place de nouveaux logiciels permettant de pister les clients. Du côté des Etats, sous couvert d'impératifs sécuritaires, ils adoptent les systèmes de surveillance électroniques « avec enthousiasme dans l'espoir de récupérer une partie du pouvoir qu'ils étaient en train de perdre »<sup>83</sup>, menaçant ainsi la liberté d'expression et la protection de la vie privée de leurs citoyens.

Toutes ces visions et sophistications techniques s'échafaudent évidemment en dehors du champ de la coopération Nord-Sud. Les acteurs de la coopération internationale, en favorisant l'accès universel, sont évidemment loin d'un projet global de contrôle sur leurs prochains. Il n'empêche que les grands programmes de lutte contre la fracture numérique ne s'en affranchissent pas totalement. Il n'est pas question de complot, mais tout simplement d'une croyance dans les vertus universelles du modèle consumériste, colportée partout en toute bonne conscience. Cette vision est présentée par le général Colin L. Powell lui-même dans le cadre d'un forum pour lutter contre la fracture numérique, organisé par la Banque mondiale : « Si l'apartheid digital n'est pas aboli, les exclus de l'ère digitale seront plus pauvres, plus rétifs au progrès et incapables d'être des travailleurs qualifiés ou des consommateurs dont on a besoin pour soutenir la croissance de l'économie de l'Internet [...] Les progrès aux Etats-Unis pour rendre les technologies digitales accessibles aux jeunes défavorisés illustrent ce qui peut être accompli [...] Ce que nous avons fait doit maintenant être fait dans le monde entier. Le secteur privé a la motivation autant que les ressources et l'ingéniosité pour mener le monde à la réalisation de cet objectif crucial. »<sup>84</sup>

L'Internet et le commerce électronique renouvellent la capacité d'entretenir le caractère illimité des besoins de l'homme – en en créant sans cesse des nouveaux « pour assurer sa propre survie » – tout en renforçant la croyance aux vertus de la « main invisible ». Mais, comme le soupçonne Christian Comelau, il y a peu de preuves que les considérations d'utilité sociale y soient prioritaires : « [Le système de la modernité capitaliste] utilise à cet effet tous les leviers qu'il croit utilisables, de la satisfaction des besoins essentiels et de l'aide aux plus pauvres jusqu'à l'organisation du mimétisme purement

<sup>82</sup> Mattelard Armand, *op. cit.*, p. 98.

<sup>83</sup> Castells Manuel, *op. cit.*, p. 211.

<sup>84</sup> « Is the Digital Divide a Problem or an Opportunity? », *Businessweek*, December 18, 2000 (numéro spécial sur la conférence organisée par le *World Resource Institute* de la Banque mondiale).

“consumentiste”, en passant par la promotion de la recherche du confort, de la force ou du prestige social... »<sup>85</sup>

## E-aspirateur

Si Internet peut prospérer sans que l'on se pose sérieusement la question de l'alphabétisation et de l'éducation, c'est que le réseau est voué à devenir le plus grand support publicitaire du monde. A l'opposé des avantages attendus, Internet pourrait alors se transformer en aspirateur de ressources.

Comme le conseille sans cynisme un professeur de l'Université du Michigan à un parterre de dirigeants d'entreprise lors de la conférence susmentionnée: «Ne regardez plus les pauvres en disant qu'il n'y a pas d'espoir. Vendre aux pauvres, c'est faire plus de profits que de vendre à vous ou à moi. C'est là qu'est l'avenir. Les opportunités sont partout. La fracture digitale n'est pas due à un manque d'opportunités mais à un manque d'imagination.»<sup>86</sup> Il n'est donc plus nécessaire d'être éduqué et en bonne santé pour participer au marché mondial, il suffit de se laisser séduire par ses nombreux moyens de persuasion<sup>87</sup>.

Une des réalités des plus palpables de cette aspiration est l'exode des cerveaux. En 2000, les Etats-Unis ont adopté de nouvelles lois pour « importer » 200'000 professionnels par an, essentiellement dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies. La même stratégie est adoptée par des pays européens et par le Japon. Concernant les Etats-Unis uniquement, la moitié des visas sont délivrés à des informaticiens indiens. Le PNUD estime que l'Inde perd 2 milliards de dollars par an, seulement en coût de formation de ces professionnels exilés<sup>88</sup>. Ces cerveaux sont loin d'être marginaux dans les centres de l'innovation. Un quart des entreprises informatiques créées dans la Silicon Valley depuis 1980 sont dirigées par des Chinois et des Indiens. Parallèlement, en 2000, le taux de pénétration d'Internet en Inde avoisinait seulement les 0,1 %<sup>89</sup>.

## Société du savoir, encore un effort!

Dans le contexte de privatisation des « tuyaux » et des contenus, les contre-pouvoirs ont mauvaise mine. Serge Halimi va jusqu'à prétendre que les journalistes des médias dominants n'auraient pas plus de pouvoir sur l'information « qu'une caissière de supermarché sur la stratégie commerciale de son employeur »<sup>90</sup>. Mais les TIC ne servent pas seulement à diffuser une pédagogie de la soumis-

<sup>85</sup> Comelieu Christian, *Les impasses de la modernité. Critique de la marchandisation du monde*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 87.

<sup>86</sup> *Businessweek*, *op. cit.*

<sup>87</sup> Le captage des ressources mondiales par un petit nombre est certes un rêve de marchands; c'est aussi un risque relevé par Manuel Castells: «C'est parce que les télécommunications et l'interconnexion des ordinateurs existent que [les] milieux d'innovation et [les] réseaux de grands décideurs peuvent se constituer dans une poignée de nœuds couvrant un pays ou toute la planète, qu'ils peuvent agir dans le monde entier à partir de quelques immeubles à Manhattan, sur le Wilshire Boulevard... ou à la Nova Faria Lima de São Paulo.» Castells Manuel, *op. cit.*, p. 279.

<sup>88</sup> PNUD, *op. cit.*, p. 92.

<sup>89</sup> Mattelard Armand, *op. cit.*, p. 104.

<sup>90</sup> Halimi Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-Raison d'Agir, 1997, p. 13.

sion. La connectivité fait des progrès partout et le web ne diffuse pas que des jeux, de la publicité et de la pornographie. On y trouve aussi des informations publiques, des modules de formation, des thèses et des résultats de recherche.

Les TIC modifient les conditions d'accès à l'information dans le monde. De nombreuses professions confrontées à une évolution rapide des connaissances en tirent un bénéfice évident. L'accès à des bases de données médicales, juridiques, scientifiques, etc., permet d'améliorer les pratiques, à condition de pouvoir assimiler les données. Car cette masse d'informations ne devient pas « utile » spontanément et à tous. L'accès à toute l'information ne remplace pas la compétence préalable pour distinguer quelle information demander et quel usage en faire. Le progrès est conditionné par les compétences acquises auparavant, afin que celles-ci puissent se transformer en savoir<sup>91</sup>. « Il y a quelque forfanterie à croire que l'on peut se cultiver seul pour peu que l'on ait accès aux réseaux. »<sup>92</sup>

Par ailleurs, que valent des outils performants quand simultanément les données sont de plus en plus cloisonnées ? Le modèle de science ouverte autour d'une coopération scientifique mondiale peut être remis en cause par les droits de propriété intellectuelle et des mesures protectrices issues du maillage étroit de la recherche publique et privée. « L'évolution vers la privatisation des activités et des découvertes scientifiques a conduit nombre d'institutions pratiquant la science ouverte dans les pays industrialisés à restreindre l'accès à leurs travaux et la communication des scientifiques avec leurs homologues, tant des pays développés que dans les pays en développement. »<sup>93</sup> Les TIC favorisent le décroisement des scientifiques du Sud dans les limites de plus en plus étroites posées par le marché. En plus des difficultés liées à la recherche dans leurs pays, ils se heurtent aux politiques mercantilistes des pays occidentaux, ce qui favorise encore la fuite des cerveaux.

Les promesses de la « société du savoir » ne sont pas réservées aux scientifiques ; elles s'adressent à tous les citoyens, à travers le concept de *e-démocratie*. L'expérience montre que l'Internet s'accommode des systèmes autoritaires<sup>94</sup>. Il n'empêche que l'on peut espérer que les TIC compliqueront la tâche de ceux qui ont des tentations dictatoriales et faciliteront partout la participation citoyenne. La diversification des sources, l'accès à l'information publique, les possibilités d'interactivité entre gouvernants et gouvernés, la création de réseaux citoyens sont quelques-uns des potentiels qui vivifient le débat et les pratiques démocratiques.

La demande est cependant liée à la position sociale de chacun. Comme le souligne Dominique Wolton, « un des effets de la domination socioculturelle est justement de ne pas demander autre chose que ce que l'on a. Désirer autre chose, entreprendre, c'est déjà se situer dans une démarche dynamique de ques-

<sup>91</sup> Hansson Sven Ove, « Les incertitudes de la société du savoir », *La Société du savoir. Revue internationale des sciences sociales*, n° 171, UNESCO/ERES, mars 2002, p. 44.

<sup>92</sup> Wolton Dominique, *op. cit.*, p. 89.

<sup>93</sup> Forefo-Pineda Clemente, Jaramillo-Salazar Herman, « L'accès des chercheurs des pays en développement à la science et à la technologie internationales », *La Société du savoir, op. cit.*, p. 151.

<sup>94</sup> <www.rsfr>, rubrique « Internet ».

tionnement, d'émancipation. Le risque est qu'il y ait une place pour chacun, mais que chacun soit à sa place ! »<sup>95</sup>. Internet est inutile du point de vue politique et social s'il n'est pas accompagné d'une appropriation qui permette à chacun de dépasser son rôle de consommateur<sup>96</sup>.

Suivant ce même raisonnement et donnant quelques pistes pour réfléchir aux conditions à mettre en place pour donner du sens aux TIC, Cees J. Hamelink propose d'enrichir la liste des « capitaux » de Pierre Bourdieu par le « capital informationnel ». Ce concept rassemble les capacités économiques de se connecter au réseau mais aussi les compétences techniques permettant de maîtriser les outils électroniques, les capacités intellectuelles de rechercher, trier et analyser l'information, et la motivation de rechercher activement l'information pour la transformer en pratiques sociales<sup>97</sup>. Ce capital est bien sûr distribué de manière très inégalitaire dans toute société.

Ainsi, faire croire que l'accès – via Internet – au « savoir universel » résoudra le problème de la fracture sociale tient d'une conception diffusionniste du développement que l'on supposait obsolète. L'utilité du projet de self-service des savoirs n'est pas démontrée, et lutter par l'éducation, la culture et l'argent contre les écueils d'une segmentation des contenus nécessite des efforts importants et complexes qui nous ramènent forcément aux questions non résolues par l'« ère du développement ».

### Dépasser les slogans

Moins d'une décennie après le lancement par la Banque mondiale du programme *Information for Development*, il est frappant de constater l'écart entre l'enthousiasme sans cesse renouvelé des cercles institutionnels et les solutions peu convaincantes que ceux-ci proposent pour mettre les TIC au service de la bonne vie pour tous. Dans ce contexte, doit-on vraiment prendre au sérieux la lutte contre la « fracture numérique » que l'on nous propose ?

La « fracture numérique » semble être un nouveau slogan mobilisateur à durée de vie courte. Son destin est sans doute d'être rapidement remplacé par un autre slogan, le temps de se rendre à l'évidence qu'il n'a pas tenu ses promesses. S'il sert pendant quelques décennies à donner une nouvelle jeunesse à la coopération internationale, qui se réaménage ainsi de nouvelles missions, c'est sans doute l'instrumentalisation qu'en font les Etats et les grandes entreprises – qui cherchent à voiler les gâchis de la « nouvelle économie » tout en trouvant une sortie honorable à la baisse des moyens alloués à la solidarité internationale – qui signera son arrêt de mort.

<sup>95</sup> Dans ce sens, les médias de masse tels que la télévision, les journaux ou la radio se révèlent plus démocratiques puisqu'ils sont des instruments de communication qui donnent la même chose à tous. L'accès est moins ségréatif bien que les inégalités existent. Wolton Dominique, *op. cit.*, p. 99.

<sup>96</sup> Peugeot Valérie, « Militantisme et technologies de l'information et de la communication. Vers un laboratoire du changement sociétal ? », août 2002, <[www.vecam.org](http://www.vecam.org)>.

<sup>97</sup> Hamelink Cees J., *op. cit.*, p. 91.

Si l'on adopte l'hypothèse qu'Internet se situe au cœur de la structure d'organisation sociotechnique de nos sociétés, les perspectives sont sinistres<sup>98</sup>. Heureusement, l'histoire n'est pas écrite d'avance et l'échec probable des programmes de lutte contre la fracture numérique peut aussi être une chance tant la perspective sous-jacente d'étendre la discipline du marché au plus grand nombre est éloigné des idéaux égalitaires, démocratiques et citoyens qui lui servent de masque.

Si la coopération internationale n'arrive pas à s'extraire de la pensée binaire sur laquelle se fonde le concept de « fracture numérique », on peut se demander s'il est bien raisonnable d'investir ses ressources – mêmes faibles – dans le domaine des TIC. Cependant, s'il y a tricherie à prétendre que l'on comblera la fracture numérique, cela n'exclut pas la création de niches d'usages utiles pour les marginalisés de la bande passante à haute vitesse. Les potentiels socio-économiques des TIC sont loin d'être nuls et les caractéristiques historiques d'Internet ne sont pas coulées dans le marbre. A l'heure qu'il est, il n'y a pas encore d'uniformisation des pratiques liées à ses usages, et c'est tant mieux.

La diffusion d'Internet, même inégale, lui permet d'être le média de contenus originaux, adapté à la diversité des hommes, des situations géographiques et institutionnelles. S'il y a diffusion d'information, partage du savoir, il y a aussi construction de contre-expertises citoyennes. Celles-ci influencent les techniques (notamment à travers les logiciels libres), les méthodes (à travers la création et l'animation de réseaux, la production de savoirs collectifs, etc.) et la politique (émergence de nouvelles revendications, de mobilisations et de partenariats autour de projets, etc.). Ainsi, les préoccupations citoyennes propres à l'« ère de l'information » valent la peine d'être portées si elles s'articulent – sans les annuler – les revendications de l'« ère agraire » et de l'« ère industrielle » qui sont, qu'on le veuille ou non, la réalité de la majorité des habitants de cette terre.

<sup>98</sup> « La fracture numérique ne se mesure pas au nombre de connectés à Internet, mais aux effets simultanés de la connexion et de la non-connexion. Parce que Internet [...] n'est pas seulement une technologie. C'est l'instrument et la structure organisationnelle qui distribue le pouvoir de l'information, la création de savoir et la capacité de mise en réseau dans tous les domaines. » Castells Manuel, *op. cit.*, p. 326.

Les discours techno-évolutionnistes de la Banque mondiale, de l'ONU ou encore de l'Administration fédérale suisse le prouvent : les technologies de l'information et de la communication (TIC) – Internet en tête – sont devenues la « nouvelle frontière » de la coopération au développement. D'un côté, un besoin dont l'insatisfaction manifeste une inégalité choquante; de l'autre, un instrument de lutte contre la pauvreté.

Mais qu'en est-il au-delà des belles paroles : mirage ou réalité? Que cachent les concepts en vogue comme la « fracture numérique »? En quoi les TIC ont-elles changé les approches de la coopération au développement? La société de l'information en construction est-elle le lieu d'une redéfinition des relations entre Etats, entreprises et société civile, ou le théâtre de luttes de pouvoir sous le voile d'une illusoire communauté d'intérêts?

C'est à ces questions que l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) a tenté de répondre en invitant une trentaine d'auteurs – du Sud et du Nord – à explorer les enjeux essentiels de ladite « société de l'information » pour les pays en développement. Entre vision, bilan critique et confrontation de points de vue, *Société de l'information et coopération internationale: development.com* aborde les grandes questions qui font débat comme les droits de propriété intellectuelle, la régulation de l'Internet, le financement international, la politique de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou encore le rôle de la société civile. L'ouvrage analyse plusieurs projets concrets de TIC au Sud en donnant la parole aux partenaires de terrain. Il offre une place de choix aux principaux acteurs suisses en présentant leurs approches et activités.

Un livre de référence pour comprendre les enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroulera en deux phases, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005.